



Québec, le 29 août 2019

Monsieur Luc-Alexandre Chayer
Directeur
Transports Canada
Programme d'infrastructures de transport
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5
luc-alexandre.chayer@tc.gc.ca

**Objet : Projet de réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de
Lac-Mégantic par la Ville de Lac-Mégantic**

Monsieur Chayer,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 11 et 12 juin derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes.

Les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé dans un communiqué de presse daté du 28 août 2019 le déplacement des activités ferroviaires de Nantes et de Frontenac vers le parc industriel de Lac-Mégantic. On y précise que ce déplacement serait financé conjointement par les gouvernements fédéral et provincial à même l'entente de principe intervenue en 2018.

Question 1 :

Quel est le coût estimé de ce déplacement?

Question 2 :

Est-ce que le financement de ce déplacement est inclus dans l'enveloppe budgétaire de 133 M\$?

Question 3 :

Quel est l'impact de ce déplacement sur l'échéancier du projet ?

Question 4 :

Est-ce que la voie d'évitement de Frontenac serait maintenue? Veuillez expliquer.

Question 5 :

Est-ce que la voie d'évitement de Nantes serait maintenue? Veuillez expliquer.



Question 6 :

Est-ce que ce déplacement impliquerait un changement majeur du tracé retenu par l'initiateur ? Veuillez expliquer.

Par ailleurs, pourriez-vous déposer l'étude de faisabilité qui a été réalisée.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **3 septembre** prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Chayer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Caroline Cloutier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

